



Une entrée dans la vie adulte plus précoce, mais des difficultés d'insertion

En 2012, la région Grand Est compte 1 022 000 jeunes âgés de 15 à 29 ans, soit 18,4 % de la population régionale. Les jeunes de la région sont plus souvent actifs qu'en France métropolitaine ; en revanche, l'insertion professionnelle y est parfois plus difficile. Les territoires avec peu de structures d'enseignement du supérieur ont une forte proportion de jeunes non insérés, comme les Ardennes. Ces jeunes ont quitté le système de formation et sont au chômage ou sont inactifs. L'insertion des jeunes est liée au niveau de diplôme, mais également à l'entourage familial ou à la parentalité. Lorsqu'ils sont en emploi, les jeunes salariés de la région occupent moins de postes d'encadrement qu'au niveau métropolitain.

Marine Emorine, Alexandre Tillatte, Insee

En 2012, 1 022 000 jeunes âgés de 15 à 29 ans résident dans le Grand Est et représentent 18,4 % de la population régionale, pour 18,1 % en France métropolitaine. Ils sont principalement en emploi ou en cours d'études (respectivement 46 % et 34 %). La part d'élèves, d'étudiants ou de stagiaires est moindre qu'en France métropolitaine, en partie parce que les jeunes qui poursuivent leurs études sont nombreux à quitter la région (*encadré 1*).

Trois jeunes sur cinq sont actifs

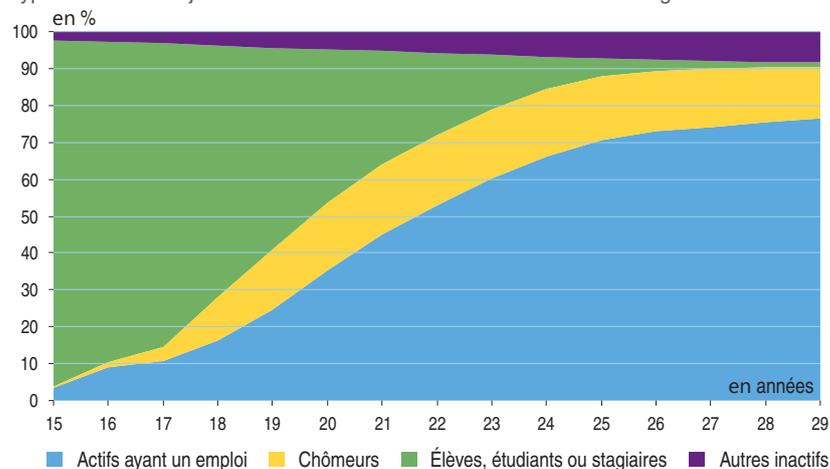
Dans le Grand Est, les jeunes sont un peu plus souvent actifs qu'en France métropolitaine (60 % pour 59 %). L'activité augmente naturellement avec l'âge (*figure 1*) : moins d'un jeune de 15 à 17 ans sur dix est actif alors qu'ils sont neuf sur dix entre 25 et 29 ans.

Les jeunes sont plus souvent en activité dans les zones éloignées des pôles urbains et moins dans les grands pôles urbains (respectivement 65 % et 58 %), où les jeunes élèves et les étudiants sont plus nombreux. Seuls 49 % des jeunes

résidant dans le pôle de Nancy sont actifs, 53 % dans celui de Strasbourg et 55 % dans celui de Reims, pôles qui concentrent de nombreux établissements d'enseignement du supérieur. Au niveau départemental, le taux d'activité des jeunes

1 À 20 ans, sur cinq jeunes, deux sont en études, deux ont un emploi et un est au chômage

Type d'activité des jeunes de 15 à 29 ans dans le Grand Est selon l'âge



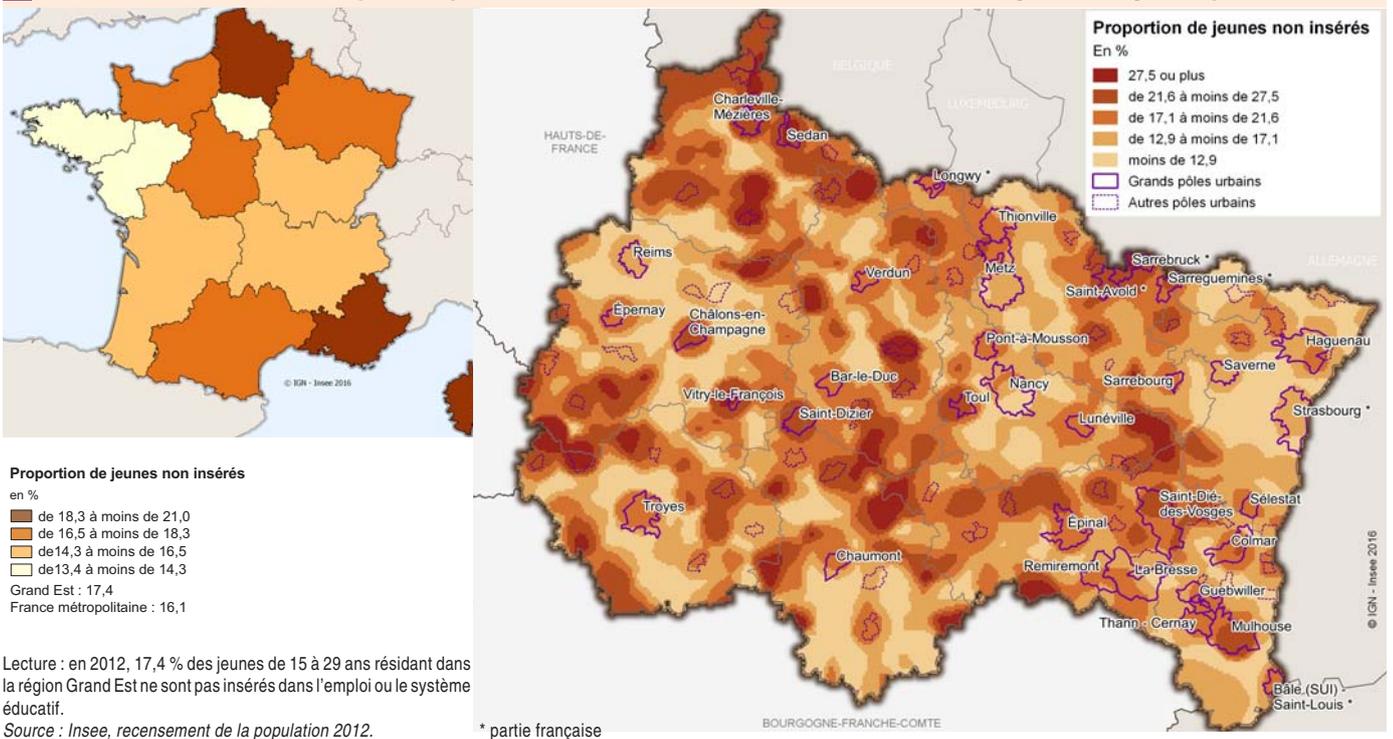
Note : les jeunes actifs ayant un emploi peuvent être inscrits dans un établissement d'enseignement, s'ils sont apprentis ou stagiaires rémunérés ou s'ils cumulent emploi et formation (générale ou professionnelle).

Lecture : dans le Grand Est, 41,4 % des jeunes de 20 ans sont élèves, étudiants ou stagiaires, 35,2 % sont en emploi, 18,4 % sont au chômage et 5,0 % sont sans activité.

Champ : personnes âgées de 15 à 29 ans du Grand Est.

Source : Insee, recensement de la population 2012.

2 Plus de difficultés d'insertion pour les jeunes du Grand Est, notamment dans les zones éloignées des grands pôles



Lecture : en 2012, 17,4 % des jeunes de 15 à 29 ans résidant dans la région Grand Est ne sont pas insérés dans l'emploi ou le système éducatif.

Source : Insee, recensement de la population 2012.

est ainsi plus faible en Meurthe-et-Moselle qu'en Haute-Marne (55 % et 66 %) ou que dans la Meuse (64 %). La Meurthe-et-Moselle, le Bas-Rhin et la Marne concentrent la moitié des structures d'enseignement de la région.

Parmi les actifs, la part de jeunes au chômage est légèrement plus forte dans la région qu'à l'échelle métropolitaine (respectivement 23 % et 22 %). Le Grand Est se situe au huitième rang des régions pour son taux de chômage, derrière la Nouvelle-Aquitaine et le Centre-Val-de-Loire, et devant la Normandie. Les jeunes chômeurs sont nombreux dans les pôles urbains, notamment ceux accueillant peu d'étudiants : un jeune actif sur cinq des pôles de Forbach et de Sedan recherche un emploi, un sur quatre dans le pôle de Stenay (Meuse). Au niveau départemental, le chômage des jeunes est plus fort dans les Ardennes et dans les Vosges (respectivement 28 % et 26 % des actifs), départements où il est également plus élevé pour l'ensemble de la population. Il est plus faible dans le Bas-Rhin et la Haute-Marne (21 % et 22 %).

Une insertion devenue plus difficile

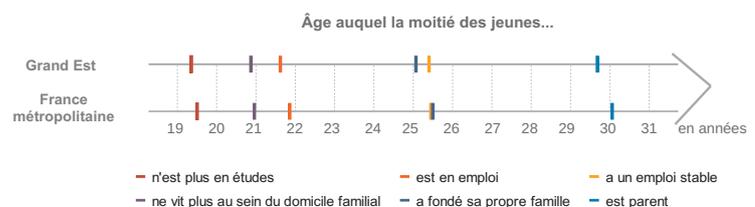
Les jeunes ont plus de difficultés d'insertion dans le Grand Est qu'au niveau métropolitain. En 2012, 17,4 % des jeunes résidant dans la région ne sont pas insérés dans l'emploi ou dans le système éducatif (*définitions*) contre 16,1 % en France métropolitaine (*figure 2*). Parmi eux, sept sur dix sont au chômage, les autres étant inactifs. Le Grand Est se situe au cinquième rang des

régions pour sa proportion de jeunes non insérés derrière l'Occitanie et devant la Normandie et le Centre-Val-de-Loire.

Depuis 2007, la part des non-insérés parmi les jeunes a augmenté de 2,4 points dans le Grand Est, soit 0,4 point de plus qu'en métropole. La crise économique de 2008 a fortement affecté l'emploi des jeunes : dans la région, le nombre de jeunes en emploi diminue (- 8 % entre 2007 et 2012) sans qu'augmente le nombre d'étudiants (- 7 %). Le nombre de jeunes au chômage progresse de 20 % sur la période, toutefois moins qu'en métropole (+ 24 %). Le nombre d'inactifs s'accroît plus légèrement (+ 2 %). Dans le Grand Est, comme en France métropolitaine, les jeunes sont plus souvent insérés en périphérie des grands pôles urbains. Ces espaces résidentiels abritent à la fois une proportion importante de jeunes élèves ou étudiants n'ayant pas quitté le domicile

familial ainsi qu'une forte proportion de jeunes en emploi exerçant dans le pôle. À l'inverse, la proportion de jeunes non insérés est plus importante à l'intérieur des pôles. Dans les petits et moyens pôles, 22 % des jeunes ne sont pas insérés. Ils sont plus de 26 % dans ceux des Ardennes, de la Meuse et de l'Aube. Dans les grands pôles, 18 % des jeunes ne sont ni en emploi ni en formation, avec de fortes variations selon la présence ou non de structures d'enseignement du supérieur : de 13 % dans le pôle de Nancy à 29 % dans celui de Sedan. Les départements les plus ruraux sont ceux où les jeunes ont le plus de difficultés à s'insérer. Ils sont près d'un sur quatre dans le département des Ardennes pour moins d'un sur six dans le Bas-Rhin, la Meurthe-et-Moselle ou la Marne.

3 Les jeunes du Grand Est plus précoces pour avoir un emploi et fonder une famille



Note : pour les jeunes de 15 à 29 ans, on calcule l'âge auquel la moitié :

- n'est plus en études : n'est ni élève, ni étudiant, ni stagiaire non rémunéré ;
- est en emploi : actif en emploi pouvant être inscrit ou non dans un établissement d'enseignement (tels que les apprentis ou les stagiaires rémunérés) ;
- a un emploi stable : est salarié en contrat à durée indéterminée (CDI) ;
- ne vit plus au sein du domicile familial ;
- a fondé sa propre famille : vit en couple et/ou est parent (d'un ou plusieurs enfants) ;
- est parent (d'un ou plusieurs enfants).

Lecture : en 2012, dans le Grand Est, la moitié des jeunes est en emploi à l'âge de 21 ans et 7 mois.

Source : Insee, recensement de la population 2012.

Bas-Rhin et Meurthe-et-Moselle, seuls départements à enregistrer plus d'arrivées que de départs de jeunes diplômés du supérieur

En 2012, parmi les 1 426 700 jeunes âgés de 15 à 29 ans nés dans le Grand Est et résidant en France métropolitaine, 202 500 ont quitté la région au cours de leur vie pour s'installer en Île-de-France principalement, en Auvergne-Rhône-Alpes, en Occitanie ou en Bourgogne-Franche-Comté. Parallèlement, 131 400 jeunes Français (dont un quart de Franciliens) et 83 200 étrangers sont venus s'installer dans la région. Le solde (12 160) augmente de 2 % le nombre de jeunes résidant dans le Grand Est par rapport à une situation où les entrées-sorties se compenseraient.

Le solde des échanges est positif pour les jeunes âgés de 15 à 29 ans possédant un niveau de diplôme inférieur ou égal au baccalauréat. À l'inverse, parmi les jeunes diplômés du supérieur, ceux qui sont nés dans la

région puis l'ont quittée sont plus nombreux que ceux qui s'y sont installés sans y être nés (78 600 et 62 640). Le déficit des entrées sur les sorties (- 15 960) réduit de 9 % le nombre de jeunes diplômés du supérieur résidant dans la région par rapport à une situation où les échanges seraient équilibrés. Le départ de ces jeunes peut avoir eu lieu avant, au moment ou après l'obtention de leur diplôme, lors de leur recherche d'emploi notamment.

L'impact des mouvements résidentiels des jeunes diffère selon les départements de la région. Les Vosges, la Haute-Marne et les Ardennes sont les départements où les départs de jeunes natifs du département sont les moins compensés par les arrivées des non-natifs. Le solde des entrées-sorties est particulièrement déficitaire pour les diplômés du supérieur.

Dans la Marne et la Moselle, les jeunes sont également plus nombreux à quitter le département qu'à venir y résider. Dans l'Aube et le Haut-Rhin, les mobilités se compensent quasiment. À l'inverse, les migrations jouent en faveur du Bas-Rhin, de la Meurthe-et-Moselle et de la Meuse. Le Bas-Rhin et la Meurthe-et-Moselle sont les seuls départements de la région où les jeunes diplômés du supérieur et titulaires du baccalauréat sont plus nombreux à s'y être installés sans y être nés qu'à les avoir quittés en étant natifs. Dans la Meuse, malgré un déficit de jeunes diplômés du supérieur, les arrivées des titulaires d'un CAP ou d'un BEP sont bien supérieures aux départs.

De nombreux départs de la région parmi les jeunes diplômés du supérieur

Impact des migrations résidentielles sur la structure de la population âgée de 15 à 29 ans dans le Grand Est

	Peu ou pas diplômé	BEP ou CAP	Baccalauréat	Diplôme du supérieur	Ensemble
Natifs ne résidant pas dans la région (départs)	16 690	52 300	54 870	78 600	202 460
Non-natifs résidant dans la région (arrivées)	35 940	55 850	60 180	62 640	214 620
Natifs résidant dans la région (stables)	110 890	310 830	213 260	172 190	807 170
Solde (arrivées - départs)	19 250	3 550	5 310	- 15 960	12 160
Impact des migrations (solde / stables) en %	17	1	2	- 9	2

Lecture : en 2012, 202 460 jeunes âgés de 15 à 29 ans sont nés dans le Grand Est mais n'y résident plus. Parallèlement, 214 620 jeunes résident dans la région sans y être nés. Le solde des entrées-sorties de la région est positif (+ 12 160 jeunes) augmentant de 2 % le nombre de jeunes par rapport à une situation où les départs compenseraient les arrivées.

Source : Insee, recensement de la population 2012.

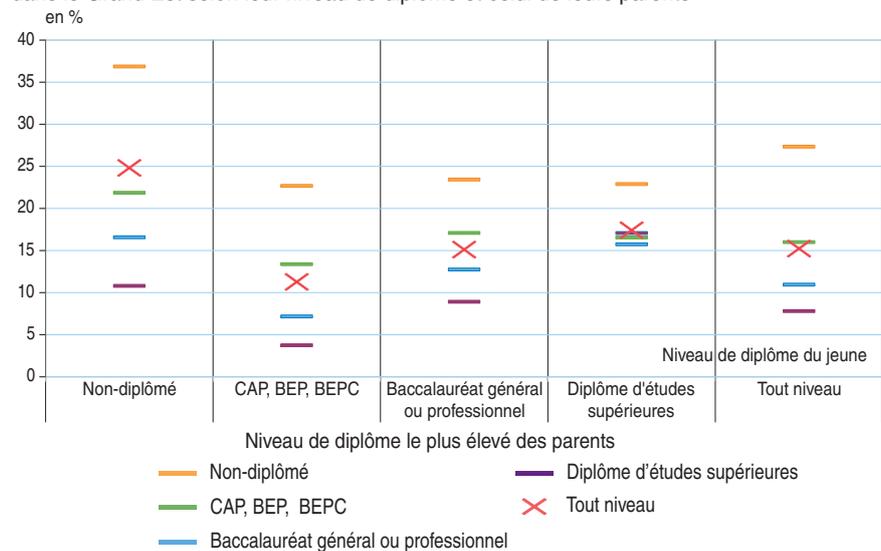
L'insertion augmente avec le niveau de diplôme

Les jeunes du Grand Est sont moins diplômés : en 2012, 15 % des jeunes de 15 à 29 ans ayant terminé leurs études sont peu ou pas diplômés (*définitions*) et 30 % sont titulaires d'un brevet, CAP ou BEP contre respectivement 13 % et 28 % en France métropolitaine. Les jeunes de la région sortent ainsi moins souvent du système scolaire avec un diplôme du supérieur (29 % contre 33 %). L'absence de diplôme diminue les chances de trouver un emploi : dans la région, près de 55 % des jeunes sortis du système éducatif sans diplôme ne sont pas insérés. Être titulaire du baccalauréat ou d'un diplôme du supérieur divise cette proportion par trois ou quatre.

La Marne, la Meurthe-et-Moselle et le Bas-Rhin comptent plus de trois jeunes sur dix sortis du système scolaire avec un diplôme du supérieur. Dans ces départements, l'âge auquel la moitié des jeunes n'est plus en étude dépasse 20 ans, contre 19 ans et demi à l'échelle régionale et métropolitaine (*figure 3*). Cet âge est inférieur à 19 ans dans les Ardennes, la Haute-Marne, la Meuse, le Haut-Rhin et les Vosges. Ces territoires ont une plus faible proportion de diplômés du supérieur, en partie car les jeunes qui poursuivent leurs études sont nombreux à partir (*encadré 1*). Par ailleurs, 18 % des jeunes sont sortis du système scolaire sans diplôme dans les Ardennes et plus de 35 % sont titulaires d'un brevet, CAP ou BEP dans la Meuse et la Haute-Marne. Dans le

4 L'insertion des jeunes croît avec le niveau de diplôme de leurs parents

Proportion de non-insérés parmi les jeunes de 15 à 29 ans vivant au domicile familial dans le Grand Est selon leur niveau de diplôme et celui de leurs parents



Lecture : en 2012, 15,1 % des jeunes de la région Grand Est vivant au sein du domicile familial et titulaires d'un baccalauréat général ou professionnel ne sont pas insérés dans l'emploi ou le système éducatif quelque soit le diplôme de leur(s) parent(s). Cette proportion baisse à 8,9 % si l'un des parents est diplômé du supérieur.

Champ : personnes âgées de 15 à 29 ans résidant au sein du domicile familial dans le Grand Est.

Source : Insee, recensement de la population 2012.

Haut-Rhin et les Vosges, les jeunes privilégient aussi les formations courtes mais le recours à l'apprentissage est plus fréquent que dans les autres départements.

Le faible niveau de diplôme et l'arrêt prématuré des études se traduisent par un accès plus difficile à l'emploi. Dans les Ardennes, à 21 ans et 5 mois, la moitié des jeunes sont en emploi, soit 2 ans et 9 mois après l'âge auquel la moitié ne sont plus en études. Cet écart est

inférieur à deux ans en Meurthe-et-Moselle. La sortie précoce du système scolaire entraîne aussi des difficultés d'accès à un emploi stable. Dans les Ardennes, huit ans et demi séparent l'âge auquel la moitié des jeunes ne sont plus en études et celui auquel la moitié sont employés en contrat à durée indéterminée (CDI) et près de huit ans dans la Meuse et la Haute-Marne. L'apprentissage, dont la formation alterne avec une

expérience professionnelle validée par un contrat de travail, facilite l'insertion quel que soit le niveau de diplôme. Ainsi, dans les Vosges et le Haut-Rhin, un peu plus de six ans seulement séparent l'âge auquel la moitié des jeunes sont sortis du système éducatif et celui auquel la moitié ont un emploi pérenne. Cet écart est proche des départements où les diplômés du supérieur sont les plus représentés : un peu plus de cinq ans et demi dans la Marne, le Bas-Rhin et la Meurthe-et-Moselle.

Composition familiale et niveau de formation des parents influent sur l'insertion du jeune

En 2012, dans le Grand Est, 487 200 jeunes de 15 à 29 ans résident au sein du domicile familial. Plus de la moitié d'entre eux poursuivent des études et trois sur dix exercent un emploi. La proportion de non-insérés parmi les jeunes n'ayant pas quitté le domicile familial s'élève à 15 %. Elle atteint 21 % pour les jeunes résidant au sein d'une famille monoparentale, soit 7,7 points de plus que pour ceux qui vivent avec leurs deux parents. Avec la progression du niveau de diplôme et de l'âge, la part de jeunes en poursuite d'études diminue et celle en emploi augmente. Ainsi, 52 % des jeunes résidant au sein du domicile familial sans être diplômés sont toujours en cours d'études, et seulement 23 % s'ils ont déjà obtenu un diplôme du supérieur. À l'inverse, ils sont respectivement 19 % et 58 % à avoir un emploi. Globalement, moins le niveau de diplôme des parents est élevé, moins les jeunes sont insérés (figure 4). Ainsi, 27 % des jeunes vivant encore au domicile familial ne sont ni en emploi ni en formation lorsque leurs parents n'ont aucun diplôme contre 8 % dans le cas où au moins un des parents a un diplôme du supérieur. Cet écart se retrouve quel que soit le niveau de diplôme des jeunes, mais est plus important pour les jeunes non diplômés (37 % contre 11%) que pour les diplômés du supérieur (23 % contre 17 %).

6 Moins de jeunes cadres dans la région

Catégorie socioprofessionnelle des jeunes salariés de 15 à 29 ans

	Grand Est		France métropolitaine	
	nombre	répartition (en %)	nombre	répartition (en %)
Cadre ou profession intellectuelle supérieure	34 570	7,6	566 470	11,3
Profession intermédiaire	111 950	24,7	1 313 850	26,1
Employé qualifié	94 890	21,0	976 380	19,4
Employé non qualifié	66 730	14,7	766 840	15,2
Ouvrier qualifié	74 460	16,4	732 160	14,6
Ouvrier non qualifié	70 590	15,6	671 690	13,4
Ensemble	453 190	100,0	5 027 390	100,0

Lecture : en 2012, la région Grand Est compte 34 570 jeunes salariés occupant une fonction de cadre, soit 7,6 % des salariés âgés de 15 à 29 ans.

Champ : jeunes salariés de 15 à 29 ans.

Source : Insee, recensement de la population 2012.

5 Un jeune sur cinq vivant dans une famille monoparentale n'est pas inséré

Mode de cohabitation des jeunes de 15 à 29 ans dans le Grand Est

	Ensemble des 15-29 ans	Part de jeunes non insérés (en %)
Enfants vivant au domicile familial au sein...	487 240	15,2
... d'un couple	367 630	13,3
... d'une famille monoparentale	119 610	21,0
Jeunes ayant quitté le domicile familial et vivant ...	534 540	19,4
... en couple sans enfant	153 540	14,1
... en couple avec enfant(s)	126 240	31,7
... en tant que parent seul	19 460	56,3
... seul	132 540	9,9
... hors ménage	102 760	17,3
Ensemble	1 021 780	17,4

Lecture : en 2012, la région Grand Est compte 367 630 enfants âgés de 15 à 29 ans vivant en couple au domicile des parents, dont 13,3 % ne sont pas insérés dans l'emploi ou le système éducatif.

Champ : personnes âgées de 15 à 29 ans résidant dans le Grand Est.

Source : Insee, recensement de la population 2012.

Plus de difficultés d'insertion pour les jeunes parents isolés

Dans le Grand Est comme en France métropolitaine, la moitié des jeunes quitte le domicile familial vers 21 ans. Ils fondent leur famille plus tard : la moitié des jeunes de la région est en couple ou est parent à 25 ans. C'est un peu plus tôt qu'en France métropolitaine (25 ans et demi).

Lorsqu'ils ont quitté le foyer familial, près de deux tiers des 15-29 ans exercent un emploi et un sur six poursuit des études. En moyenne, 19 % ne sont ni en emploi ni en formation (figure 5).

Les jeunes vivant seuls sont les mieux insérés : ils sont à la fois plus souvent en cours d'études (trois sur dix) et plus souvent en emploi (six sur dix). Les jeunes vivant en foyer ou en colocation sont plus d'un tiers à poursuivre des études ; en revanche, ils sont moins souvent en emploi (quatre sur dix).

Entre 15 et 29 ans, une majorité des jeunes ayant quitté le foyer familial vivent en couple. Parmi eux, très peu sont en cours d'études, les trois quarts étant en emploi. Lorsqu'ils n'ont pas d'enfant, 14 % des jeunes en couple ne sont pas insérés : 11 % pour les conjoints et 16 % pour les conjointes ; à l'opposé, respectivement 84 % et 76 % sont en emploi. Avec la parentalité, la

proportion de jeunes restant au foyer augmente, en particulier pour les mères. Ainsi, parmi les jeunes vivant en couple avec enfant(s), le taux d'emploi est bien plus fort pour l'homme que pour sa conjointe (83 % contre 58 %) : respectivement 17 % et 40 % ne sont pas insérés.

Par ailleurs, près de 19 500 jeunes âgés de 15 à 29 ans élèvent seuls leur(s) enfant(s). Dans 94 % des cas, il s'agit de jeunes femmes. Ce sont les jeunes parents isolés qui ont le plus de difficultés d'insertion : la quasi-totalité n'est plus en études et moins de 40 % ont un emploi. Ainsi, 56 % d'entre eux ne sont pas insérés.

Plus de jeunes ouvriers dans la région

En 2012, le Grand Est compte plus de 450 000 jeunes salariés (figure 6), dont 36,2 % ont un contrat à durée déterminée : c'est un peu plus qu'au niveau national (35,6 %) mais surtout nettement plus que pour l'ensemble des salariés de la région, dont 14 % seulement sont en CDD. Les jeunes bénéficient de contrats aidés, de contrats emploi solidarité (CES) et sont plus souvent stagiaires rémunérés et apprentis. Parmi les jeunes salariés de la région, 32 % sont ouvriers, soit quatre points de plus qu'à l'échelle métropolitaine. Ils sont aussi un peu plus fréquemment employés. Par conséquent, ils occupent moins souvent un emploi de cadre ou un emploi dans la catégorie des professions intermédiaires. La proportion d'ouvriers ou d'employés qualifiés est plus importante qu'au niveau national. La structure économique de la région explique cette répartition de l'emploi des jeunes. En effet, elle est plus tournée vers l'industrie et moins vers le tertiaire, où les postes d'encadrement sont plus fréquents. ■

L'étude a été réalisée dans le cadre d'un partenariat entre la Direction régionale de l'Insee Grand Est et la Direction Régionale et Départementale de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale du Grand Est.

Cadres dans le Bas-Rhin, étudiants en Meurthe-et-Moselle, insertion plus difficile dans les Ardennes, les Vosges et l'Aube

En considérant différents indicateurs comme l'inscription dans un établissement d'enseignement, le niveau de diplôme, le mode de cohabitation ou la qualification de l'emploi exercé, on distingue quatre groupes de départements représentant chacun une situation sur le plan de l'insertion des jeunes.

Un premier groupe est composé de 12 départements, dont la Meurthe-et-Moselle. Concentrant généralement de grandes structures d'enseignement du supérieur, ces départements ont un profil de pôle d'études : ils se caractérisent par une proportion forte de jeunes élèves, étudiants ou stagiaires et de jeunes vivant seuls ou au sein du domicile familial. En Meurthe-et-Moselle, près de 40 % des jeunes sont en cours d'études : c'est la proportion la plus élevée de la région.

Un deuxième groupe est composé de 34 départements, dont les Ardennes, l'Aube et les Vosges. Dans ces départements, les jeunes cumulent les difficultés d'insertion professionnelle : ils sont moins souvent diplômés et insérés. En moyenne, dans les départements du Grand Est appartenant à ce groupe, plus d'un jeune sur cinq n'est ni en emploi ni en formation : 24 % dans les Ardennes, 20 % dans les Vosges et 19 % dans l'Aube. La proportion de jeunes peu ou pas diplômés y est forte.

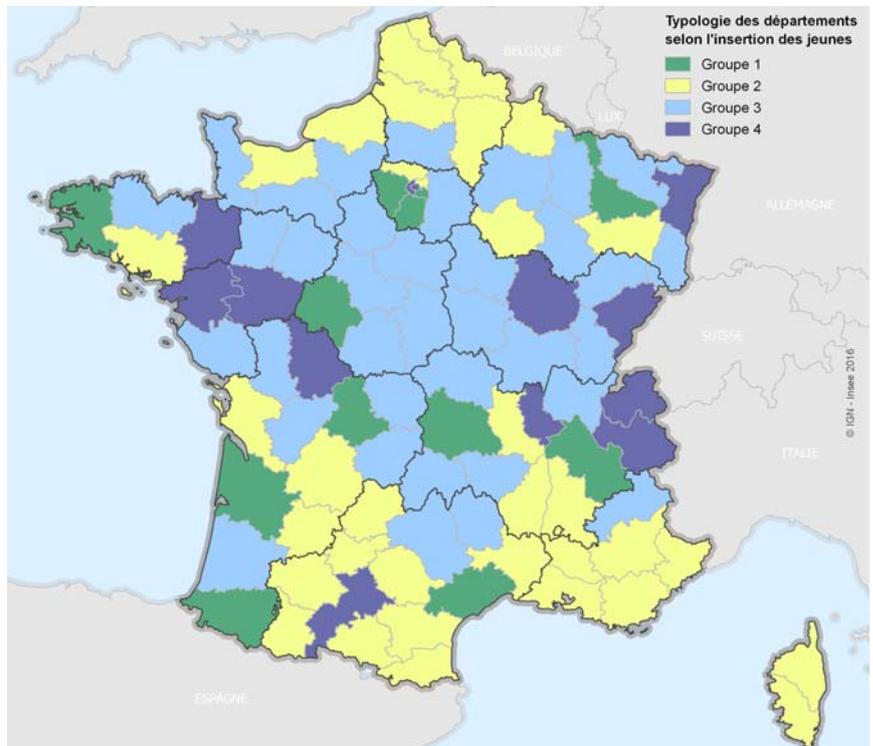
Un troisième groupe est composé de 37 départements, dont la Marne, la Haute-Marne, la Meuse, la Moselle et le Haut-Rhin. Il s'agit du profil d'insertion des jeunes le plus représenté en France métropolitaine. En moyenne dans ces départements, près de six jeunes sur dix ont quitté le système de formation. Ces jeunes sont plus souvent en recherche d'emploi qu'à l'échelle métropolitaine. Lorsqu'ils ont un contrat salarié, les deux tiers exercent en tant qu'employé ou ouvrier. Ils ont plus souvent déjà fondé une famille. En moyenne pour les départements du Grand Est appartenant à ce groupe, 14 % des jeunes sont au chômage. La proportion de jeunes salariés occupant un poste d'ouvrier ou d'employé approche les 65 % dans la Marne et dépasse 70 % en Haute-Marne et dans la Meuse.

Un quatrième groupe est composé de 13 départements, dont le Bas-Rhin. Il regroupe les départements où les jeunes actifs sont les plus qualifiés : les jeunes y sont plus nombreux à avoir un diplôme du supérieur et

plus d'un jeune salarié sur cinq exerce une fonction de cadre. Par ailleurs, les jeunes y vivent plus souvent seuls ou en couple sans enfant. Le Bas-Rhin est le

département du Grand Est comptant la plus forte proportion de jeunes diplômés du supérieur (27 %) et de jeunes cadres (11 % des salariés).

Quatre groupes de départements en fonction de l'insertion des jeunes



Caractéristiques des groupes :

- Groupe 1 : départements avec une proportion importante de jeunes en cours d'études, vivant généralement chez leurs parents ;
- Groupe 2 : départements avec une proportion forte de jeunes peu ou pas diplômés et non insérés ;
- Groupe 3 : départements avec une forte proportion de jeunes ayant quitté le système de formation, ayant fondé une famille et exerçant en tant qu'ouvrier ou employé ;
- Groupe 4 : départements avec une proportion importante de jeunes diplômés du supérieur, vivant seuls ou en couple sans enfant et occupant une poste de cadre ou de profession intermédiaire.

Source : Insee, recensement de la population 2012.

Définitions

Non-insérés : jeunes qui ne sont ni élèves, ni étudiants, ni stagiaires, n'ont pas d'emploi et ne sont pas inscrits dans un établissement d'enseignement.

Peu ou pas diplômés : le niveau de diplôme correspond au dernier diplôme obtenu par la personne. Les personnes « peu ou pas diplômées » sont celles n'ayant pas atteint un niveau de diplôme plus élevé que le certificat d'études primaires.

Champ et source

Les données sont issues de l'exploitation complémentaire du recensement de la population 2012.

La typologie des départements s'appuie sur une analyse factorielle à composantes multiples (AFCM) réalisée sur les jeunes de 15 à 29 ans résidant en France métropolitaine. Les variables utilisées sont : le type d'activité, l'inscription dans une structure d'enseignement, le niveau de diplôme, le mode de cohabitation et la qualification de l'emploi. Seuls les deux premiers axes de l'analyse ont été retenus.

Insee Grand Est

Cité Administrative Gaujot
14 rue du Maréchal Juin
CS 50016
67084 Strasbourg Cedex

Directeur de la publication :

Joël Creusat

Rédacteurs en chef :

Jacques Marty
Laurence Luong

ISSN 2492-4547

© Insee 2016

Pour en savoir plus

- Emorine M., Lambin R., Saliou M., Tillatte A., « Diagnostic territorial en appui au plan pluriannuel de lutte contre la pauvreté et pour l'inclusion sociale », *Insee Dossier Grand Est* n° 1, septembre 2016.
- Dousset A., Van Lu A., Perron R., « Les jeunes en Champagne-Ardenne : des conditions de vie moins favorables et des signes d'une plus forte indépendance qu'au niveau national », *Insee Flash Champagne-Ardenne* n° 179, février 2014.
- Dalous J.-P., Dauphin L., Jeljoul M., Laïb N., Le Rhun B., Perrin-Haynes J., Robert-Bobée I., « Scolarisation et origines sociales depuis les années 1980 : progrès et limites », Trente ans de vie économique et sociale, *Insee Références*, Édition 2014.

